



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

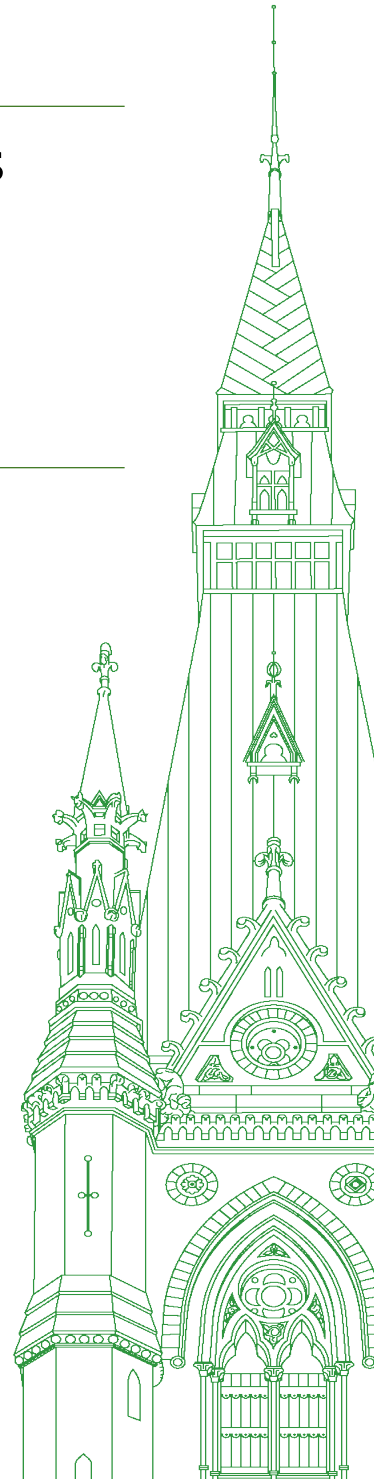
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 041

Le jeudi 4 juin 2026

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 4 juin 2026

• (1535)

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs (Lakeland, PCC)): Chers collègues, la séance est ouverte. Je tiens d'abord à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bienvenue à la 41^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes.

Je veux juste faire un commentaire avant de commencer cette réunion. Comme le greffier, je crois, en a informé tous les membres du Comité par courriel plus tôt aujourd'hui, nous avons dû annuler la comparution du deuxième groupe de témoins d'aujourd'hui à la dernière minute en raison de problèmes de connectivité qui ont empêché les témoins de terminer leur essai de participation. Cet essai est essentiel et obligatoire pour les témoins qui comparaissent en mode virtuel.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. J'aimerais rappeler aux participants les points suivants:

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Je reconnais ma propre hypocrisie en tant que vice-présidente, mais quoi qu'il en soit, poursuivons... Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine si vous ne parlez pas...

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la présidente, pardonnez-moi de vous interrompre, mais il n'y a pas d'interprétation en français présentement.

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Chers collègues, nous allons suspendre la séance pour régler ce problème.

• (1535)

_____ (Pause) _____

• (1535)

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Je déclare à nouveau la séance ouverte.

Je remercie notre collègue, M. Simard, d'avoir soulevé ce problème.

Comme j'allais le dire, j'aimerais rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute dont vous aurez besoin, afin de profiter pleinement du court temps alloué aux questions et réponses. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence, mais je suis un peu souple à ce sujet, comme nous le savons.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 23 avril 2026, le Comité reprend son étude sur l'électrification, l'autosuffisance énergétique et la sécurité énergétique intérieure du Canada.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. La liste a été préparée pour moi en ordre alphabétique, mais je vais procéder dans l'ordre dans lequel les témoins nous présenteront leurs exposés aujourd'hui. Nous accueillons George Christidis, directeur général de l'Association nucléaire canadienne, Dale Austin, directeur général, Relations gouvernementales, chez Cameco Corporation, et Sam Boutziouvis, vice-président, Relations gouvernementales, Nucléaire, chez AtkinsRéalis.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des députés.

Monsieur Christidis, nous allons commencer par vous. Vous avez cinq minutes.

• (1540)

George Christidis (directeur général, Association nucléaire canadienne): Merci beaucoup. Quel plaisir et quel honneur pour moi d'être ici aujourd'hui. Merci, madame la présidente.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité. C'est un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui au nom de l'Association nucléaire canadienne.

Depuis plus de 60 ans, l'Association nucléaire canadienne est la voix de l'industrie nucléaire canadienne. Elle représente 200 membres canadiens de toute la chaîne de valeur nucléaire, et deux de ses membres importants sont ici avec moi aujourd'hui.

L'énergie et l'électricité ne sont plus seulement des questions d'infrastructure. Elles sont au cœur de notre compétitivité économique, de notre sécurité énergétique et de notre cohésion sociale. Les emplois, les investissements et les innovations qui découlent de ce secteur façonneront le genre de pays que nous bâtirons.

Le secteur nucléaire soutient environ 89 000 emplois directs et indirects partout au pays. Il contribue à notre PIB à hauteur de plus de 22 milliards de dollars chaque année. Le Canada est en train de construire le premier petit réacteur modulaire. Il a remis à neuf ses grands réacteurs en Ontario — des investissements de 26 milliards de dollars — dans le respect des délais et du budget, et est un chef de file mondial, en Saskatchewan, dans la production d'uranium et de combustible nucléaire. Notre pays fournit la moitié du cobalt 60 dans le monde. Il est un chef de file en médecine nucléaire. Lorsqu'il est question d'énergie, il est question de tout ça.

J'aimerais vous faire part de paroles qu'on a récemment prononcées au sujet du Canada et qui se rapportent directement au travail de ce comité: le Canada est un partenaire de confiance — pas seulement un fournisseur de ressources, mais un partenaire de confiance. C'est exactement ce que représente le secteur nucléaire canadien non seulement au pays, mais aussi sur la scène mondiale. Des décennies d'opérations sécuritaires, de réglementation parmi les plus sévères au monde et d'intendance responsable ont fait du Canada un partenaire de choix pour les pays qui bâtissent leur avenir nucléaire, du Royaume-Uni, de la France, de la Pologne et de la Roumanie aux pays nucléaires émergents de l'Asie. Cette confiance se mérite et doit continuer de se mériter.

Voici le point le plus important pour le Comité: notre capacité à livrer de l'énergie au monde dépend entièrement de ce que nous construisons chez nous, et ce que nous devons construire chez nous est important. De l'Ontario au Nouveau-Brunswick, où le nucléaire alimente les collectivités en énergie depuis des décennies, en passant par l'Alberta et la Saskatchewan, qui misent activement sur l'énergie nucléaire dans le cadre de leurs stratégies énergétiques à long terme, il existe maintenant un rare consensus national sur le rôle de l'énergie nucléaire. Le Comité doit en prendre note.

Selon une étude commandée par l'Association nucléaire canadienne, le Canada aura besoin d'une capacité supplémentaire de production d'électricité pouvant atteindre 150 gigawatts d'ici 2050. C'est le double ou le triple de ce que nous produisons aujourd'hui. Cette demande est alimentée par l'électrification industrielle, la croissance démographique, la montée des centres de données d'intelligence artificielle et la transition complète vers une économie carboneutre. Afin de répondre à la demande, le Canada aura besoin de toutes les sources d'énergie propre disponibles. Aucune technologie ne permet d'y parvenir à elle seule: l'ampleur de la demande exige plus d'hydroélectricité, d'énergie solaire, d'énergie éolienne et nucléaire — tous ces secteurs ont un rôle à jouer. La question n'est donc pas de savoir quelle technologie l'emportera. La question est de savoir comment nous pouvons déployer rapidement ces technologies.

Le nucléaire est l'une des technologies les plus avantageuses sur le plan économique pour répondre à ce besoin. Notre analyse montre que les coûts en capital ajustés en fonction de la durée de vie pour le nucléaire sur un horizon de 40 à 60 ans pourraient représenter moins de la moitié de ceux des énergies renouvelables confirmées. Le total des coûts de système pour les contribuables pourrait être jusqu'à 60 % inférieur. Les crédits d'impôt à l'investissement dans le nucléaire pourraient rapporter 95 ¢ par dollar d'ici 20 ans, comparativement à 50 ¢ pour d'autres technologies.

Cependant, le nucléaire ne peut pas relever ce défi sans des conditions favorables, et c'est ce qui nous amène ici aujourd'hui.

En ce qui concerne les investissements, nous saluons la décision du gouvernement de mettre en œuvre rétroactivement le crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres pour les petits projets nucléaires avancés. C'était la bonne décision, et cette mesure donne aux promoteurs de projets la confiance dont ils ont besoin pour aller de l'avant. Nous demandons maintenant au gouvernement d'offrir cette certitude aux grandes installations nucléaires au moyen du crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre et d'étendre l'admissibilité à ce crédit à la chaîne d'approvisionnement nucléaire élargie et à l'extraction de l'uranium.

En ce qui concerne la réglementation, nous demandons au gouvernement d'exempter les projets nucléaires de la Loi sur l'évalua-

tion d'impact et de rétablir la Commission canadienne de sûreté nucléaire, ou CCSN, en tant que seul organisme de réglementation fédéral. La CCSN est un organisme de calibre mondial dont les assises sont solides. Son cadre réglementaire doit être modernisé afin de tenir compte de l'ampleur des projets nécessaires pour répondre à la demande en électricité. Le cadre actuel ajoute de trois à cinq ans aux calendriers des projets. Ce n'est pas une petite inefficacité, c'est un handicap stratégique.

Notre étude sur la main-d'œuvre est sans équivoque: la disponibilité de la main-d'œuvre déterminera si les ambitions nucléaires du Canada seront réalisées à temps et à grande échelle. On s'attend à ce que la pénurie de main-d'œuvre commence vers 2030, alors que de 20 à 30 % de la main-d'œuvre actuelle dans le secteur nucléaire atteindra l'âge de la retraite. Nous demandons au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces pour attirer les talents, soutenir les programmes d'apprentissage, accroître la participation des communautés autochtones et des groupes sous-représentés et aligner nos systèmes de formation sur l'ampleur des besoins.

● (1545)

L'ampleur du défi énergétique du Canada n'est pas une crise. C'est une occasion à saisir. Le Canada dispose de la technologie, des ressources, de l'expertise et des partenariats nécessaires pour être un chef de file. Si nous créons les conditions propices, le Canada sera en mesure de répondre non seulement à sa propre demande croissante, mais aussi à la demande croissante de partenaires du monde entier qui se tournent vers lui précisément pour ce type d'expertise. Le leadership n'est pas statique. Il se méritera par les décisions que nous devons prendre maintenant en matière d'investissements, de réglementation et de main-d'œuvre, et par notre engagement à long terme à livrer la marchandise.

L'Association nucléaire canadienne est impatiente de soutenir les travaux du Comité.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci. Vous avez terminé juste à temps.

Nous passons maintenant à M. Austin, de Cameco.

Dale Austin (directeur général, Relations gouvernementales, Cameco Corporation): Merci, madame la présidente.

Bonjour. Je suis heureux de comparaître devant le Comité aujourd'hui au nom de Cameco Corporation.

En cette période d'incertitude et de changements géopolitiques, le Canada a une rare occasion de tirer parti de ses avantages stratégiques et concurrentiels en matière d'énergie nucléaire et d'être un chef de file dans les domaines que le Comité étudie.

Cameco est une société d'énergie nucléaire entièrement intégrée dont le siège social se trouve à Saskatoon, en Saskatchewan. Les services publics du Canada et du monde entier comptent sur Cameco pour fournir des solutions de combustible nucléaire et des technologies de réacteurs servant à la production d'une énergie nucléaire sûre, fiable et sans carbone. Nos activités au Canada comprennent la prospection, l'exploitation, le raffinage et la conversion de l'uranium de même que la fabrication de combustible nucléaire. Parmi nos autres activités, mentionnons l'enrichissement d'uranium grâce à notre partenariat avec Global Laser Enrichment, ainsi que la propriété, la surveillance et le contrôle canadiens complets du premier réacteur à eau légère moderne, éprouvé et en exploitation au monde, l'AP1000, grâce à notre partenariat avec Brookfield dans Westinghouse.

La position de chef de file de Cameco dans le secteur nucléaire, exploitée de manière appropriée, peut permettre au Canada de fournir une énergie de base propre et stable, un approvisionnement en combustible nucléaire sûr par un pays allié, et une chaîne d'approvisionnement nationale plus forte et plus résiliente dotée de capacités nucléaires exportables, ainsi que d'assurer un renforcement de la sécurité énergétique et de la sécurité nationale. L'énergie nucléaire peut être la pierre angulaire de la croissance économique à long terme, de l'électrification, de la sécurité énergétique et de l'influence géopolitique. La croissance de la demande d'électricité, stimulée par l'électrification et l'expansion industrielle et économique, nécessite une énergie à grande échelle, fiable et à faible teneur en carbone, qui peut être livrée au cours de la présente décennie.

La seule technologie capable de respecter ce délai est le réacteur AP1000 déployable et éprouvé de Cameco. La diversification du secteur nucléaire canadien en vue d'inclure l'AP1000 de Cameco permettrait de renforcer la sécurité énergétique et la sécurité nationale, d'offrir des débouchés pour la chaîne d'approvisionnement mondiale, d'élargir et de diversifier le commerce international et d'offrir des avantages géopolitiques stratégiques qui peuvent être le moteur de l'avenir nucléaire moderne du Canada.

Le monde a fait un choix en matière de technologie nucléaire. Ce choix, ce sont les réacteurs à eau légère, y compris le petit réacteur modulaire à eau légère BWRX-300 de GE Vernova Hitachi fabriqué par l'Ontario Power Generation ici, à Darlington, en Ontario. Plus de 90 % — et ce chiffre continue d'augmenter — des réacteurs du monde sont à eau légère. En fait, parmi les nouveaux réacteurs en construction dans le monde, 66 sur 68 sont des réacteurs à eau légère. L'exploitation, au Canada, de cette occasion mondiale ouvrirait des possibilités d'exportation, des partenariats internationaux et le potentiel économique du pays. Le réacteur AP1000 pourrait moderniser le secteur nucléaire canadien et renforcer la pertinence de la chaîne d'approvisionnement nucléaire, le talent et l'innovation du Canada dans le monde entier.

L'uranium est un produit pour lequel il n'y a absolument aucun substitut. Les réacteurs nucléaires ne peuvent pas fonctionner sans ce métal. Par conséquent, l'uranium dépend fortement du commerce. Quatre-vingt-dix pour cent de la production mondiale d'énergie nucléaire se fait dans des pays qui produisent peu ou pas d'uranium. En raison de cet important déséquilibre entre la production d'énergie nucléaire et la production d'uranium, les programmes d'énergie nucléaire des pays du monde entier se tournent vers Cameco et le Canada pour les aider à gérer leur dépendance commerciale à l'uranium.

Le Canada est le deuxième producteur d'uranium en importance dans le monde, et Cameco a des capacités importantes dans ce domaine, qui sont soutenues par plus de 465 millions de livres de réserves d'uranium. Notre énorme richesse géologique en uranium offre un levier important si elle est utilisée de façon stratégique et si elle est soutenue par une compréhension de la dynamique du marché de l'uranium. La sécurité énergétique et la sécurité nationale figurent en tête de liste des priorités de la plupart des gouvernements dans le monde. Les pays qui ont des programmes d'énergie nucléaire civils se tournent vers le Canada comme source stable et sûre d'uranium. Le Canada doit envisager l'exploitation délibérée, stratégique et tactique de ses ressources en uranium pour renforcer son avantage économique et géopolitique non seulement à l'échelle mondiale, mais aussi ici, au pays.

Tous les réacteurs nucléaires en service et les nouveaux réacteurs ont besoin de combustible nucléaire. Le Canada, la Saskatchewan, l'Ontario et Cameco sont des chefs de file mondiaux dans la transformation de l'uranium en combustible nucléaire. Nous exploitons la plus grande raffinerie d'uranium au monde et les plus grandes installations de conversion d'UO₂ et d'UF₆ en Ontario. Les activités de fabrication de combustible de Cameco et les activités de production en eau légère de Westinghouse produisent des grappes de combustible qui sont utilisées dans 65 % des réacteurs du monde occidental.

• (1550)

Cameco, Westinghouse et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement en combustible nucléaire ont permis à d'importants alliés dans le monde — surtout en Europe centrale et de l'Est — de se libérer de l'emprise de la Russie pour ce qui est de l'approvisionnement en combustible nucléaire, ce qui a considérablement amélioré leur sécurité énergétique et stratégique. C'est particulièrement vrai pour nos alliés.

Le moment est venu de maximiser les avantages du Canada en matière de combustible nucléaire et de jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de la sécurité énergétique mondiale. Un cycle de combustible nucléaire sûr, soutenu par un pays fiable comme le Canada et un partenaire commercial fiable comme Cameco, revêt une importance stratégique pour nos alliés et nos partenaires commerciaux.

Le Canada doit diversifier ses capacités nucléaires afin de tirer le meilleur parti des possibilités mondiales offertes par son secteur nucléaire de premier plan. La diversification des marchés, la croissance de la chaîne d'approvisionnement et de l'économie, la sécurité énergétique et la sécurité nationale doivent être fondées sur la force de l'industrie nucléaire canadienne et l'accès aux marchés mondiaux de la technologie AP1000. Le Canada bénéficie du fait que Cameco est un champion canadien qui exerce un contrôle stratégique sur de nombreuses installations et technologies nucléaires importantes à l'échelle mondiale, grâce à des contrats d'uranium durables et à long terme.

Alors que l'industrie nucléaire mondiale gagne en rentabilité, le succès de Cameco est vraiment un succès d'intérêt national. Chaque dollar de profit que Cameco gagne revient à Saskatoon.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci, monsieur Austin.

J'espère que les membres du Comité me pardonneront d'utiliser ma prérogative de présidente pour laisser le témoin terminer ses commentaires.

Je donne maintenant la parole à M. Boutziouvis. Vous avez cinq minutes.

Sam Boutziouvis (vice-président, Relations gouvernementales, Nucléaire, AtkinsRéalis): Merci, madame la présidente, distingués membres du Comité et chers collègues. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

AtkinsRéalis soutient l'objectif de développer une économie et un pays plus forts, plus résilients et plus indépendants. Être fort au pays nous permet de projeter notre force à l'étranger et d'être de meilleurs partenaires pour nos alliés. C'est logique à l'époque où nous vivons.

Le Canada — y compris un certain nombre de provinces, comme on l'a souligné — s'apprête à prendre une décision de portée historique au sujet de l'avenir énergétique du pays. Mon collègue George a expliqué comment la demande d'électricité est appelée à augmenter et pourquoi. Je ne répéterai pas ce qu'il a dit. La nouvelle génération de grands réacteurs nucléaires jouera un rôle essentiel pour répondre à cette demande tout en maintenant la fiabilité et en réduisant les émissions.

La question dont nous sommes saisis et, avec tout le respect que je vous dois, dont votre comité est saisi, n'est pas simplement de savoir quelle capacité nucléaire le Canada devrait renforcer. Il s'agit de savoir quel genre de pays nucléaire le Canada veut être. Allons-nous demeurer un pays capable de concevoir, de construire, d'exploiter et d'exporter sa propre technologie nucléaire, ou allons-nous progressivement devenir dépendants de la conception d'un autre réacteur, de la propriété intellectuelle de quelqu'un d'autre et d'une chaîne d'approvisionnement basée principalement dans un autre pays? C'est une question dont le Comité est saisi.

La réponse est claire. Le Canada doit adopter une stratégie nucléaire canadienne ancrée dans la technologie CANDU. Le CANDU est plus qu'un concept de réacteur. Il représente une capacité industrielle canadienne complète. Peu de pays dans le monde peuvent revendiquer la propriété et le contrôle de l'ensemble de la chaîne de valeur nucléaire. Le Canada le peut. Notre uranium est extrait en Saskatchewan par mon collègue à ma gauche. Nos ingénieurs conçoivent les systèmes dans un certain nombre d'entreprises. Nos fabricants produisent des composants essentiels. Nos exploitants exploitent les réacteurs. Nos travailleurs les entretiennent et les remettent en état pendant des décennies. Cette capacité est un atout stratégique national. Une fois perdue, il serait extraordinairement difficile et coûteux de la rebâtir.

Les arguments économiques sont convaincants. Les fonds publics aideront à soutenir la prochaine génération de projets nucléaires. Les gouvernements canadiens ont donc la responsabilité de déterminer où les avantages de ces investissements se feront sentir au bout du compte. Lorsque le Canada choisit et construit des réacteurs CANDU, la grande majorité des dépenses liées aux projets reste au Canada. Des entreprises canadiennes reçoivent les contrats d'ingénierie. Des fabricants canadiens produisent les composants. Des travailleurs canadiens occupent les emplois spécialisés. Des collectivités canadiennes bénéficient de l'activité économique à long terme qui en découle.

En revanche, si nous adoptons la technologie des réacteurs d'un autre pays, une partie importante de cette valeur quitte inévitable-

ment le pays par l'entremise de composants importés, du recours à la propriété intellectuelle d'un autre pays et de services d'ingénierie acquis à l'étranger. La question n'est pas de savoir si les partenariats internationaux ont de la valeur. Ils en ont. La question est de savoir si les Canadiens peuvent bénéficier du rendement économique maximal des investissements qui seront faits dans les grands réacteurs nucléaires conventionnels.

Au-delà de l'économie, il y a une considération industrielle plus large qui complète la forte ambition du Canada. Le secteur nucléaire canadien soutient un écosystème très sophistiqué de fournisseurs, de fabricants, de fournisseurs de services, d'ingénieurs, de chercheurs et de gens de métier qualifiés. Ces capacités ont été développées au fil des décennies grâce à la conception, à la construction, à l'exploitation, à la remise en état et à la prolongation de la durée de vie des réacteurs CANDU.

Cependant, ces capacités industrielles ne se maintiennent pas indéfiniment. Si la demande intérieure de réacteurs conçus au Canada diminue, les compétences spécialisées s'éroderont, les chaînes d'approvisionnement s'affaibliront, et l'expertise migrera ailleurs. En ce moment charnière, comme on l'a souligné — je vais simplement le répéter, en fait —, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick se préparent ou envisagent de mettre en place des processus de sélection technologique pour les grands réacteurs nucléaires conventionnels.

Récemment, l'honorable Tim Hodgson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, a annoncé l'élaboration d'une nouvelle stratégie transformatrice en matière d'énergie nucléaire pour le Canada, qui sera publiée à la fin de l'année. La stratégie consiste à s'appuyer sur des décennies d'innovations canadiennes, y compris la technologie CANDU, les abondantes ressources en uranium, une main-d'œuvre de premier ordre et un régime de sécurité nucléaire respecté à l'échelle mondiale. Cette stratégie doit encourager les dirigeants provinciaux à choisir le CANDU. Le gagne-pain, l'expertise et les débouchés futurs des travailleurs, que George a décrits plus tôt, sont liés aux décisions qui sont prises actuellement.

● (1555)

Le passage à une autre technologie de réacteur aurait des conséquences importantes pour la main-d'œuvre nucléaire et la chaîne d'approvisionnement du Canada. À la suite du succès du programme de remise en état et de prolongation de la durée de vie des réacteurs CANDU, qui a jusqu'à présent été exécuté dans le respect des délais et du budget, le fait de supplanter une technologie nationale éprouvée causerait des perturbations importantes. Plutôt que de miser sur l'élan créé par des décennies d'investissements et d'expertise, le Canada risque de revivre les leçons de l'ère de l'Avro Arrow, alors que la perte d'une capacité nationale stratégique a eu des conséquences qui se sont étendues bien au-delà du projet immédiat lui-même — et qui se poursuivent aujourd'hui.

En ce qui concerne la sécurité énergétique, les réacteurs CANDU fonctionnent à l'aide d'uranium naturel, une ressource que le Canada possède en abondance, comme M. Dale l'a indiqué. Dans un environnement géopolitique de plus en plus incertain, la résilience de la chaîne d'approvisionnement n'est plus une préoccupation abstraite, mais une nécessité stratégique.

Enfin, le Canada a exprimé l'ambition d'être un chef de file mondial de la technologie nucléaire, y compris dans le développement et le déploiement de petits réacteurs modulaires. Ces ambitions sont renforcées par un solide programme national de grands réacteurs. Les pays sont beaucoup plus susceptibles d'acheter des technologies qui sont activement déployées et soutenues dans les pays où elles sont fabriquées.

Un solide programme national de réacteurs CANDU renforce la crédibilité du Canada en tant qu'exportateur nucléaire, de même que notre réputation en tant que partenaire technologique de confiance. Les décisions qui seront prises au cours des prochaines années façonneront le paysage énergétique et industriel du Canada pendant des générations. Il ne s'agit pas simplement d'une décision en matière d'approvisionnement ou de sélection de technologies, et il ne s'agit pas d'une décision en matière d'électricité. Il s'agit de décider si le Canada continuera de posséder des capacités nucléaires souveraines, de soutenir un écosystème industriel de classe mondiale et de profiter pleinement des avantages économiques de ses propres investissements dans l'énergie.

L'occasion qui s'offre à nous et à vous, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, est de tirer parti de cet héritage pour veiller à ce qu'il demeure une source de force pour le Canada pour les décennies à venir. Il s'agit de bâtir une économie et un pays plus forts, plus résilients et plus indépendants.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Merci de votre patience, madame la présidente.

• (1600)

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Je remercie tous les témoins de leur témoignage.

Quel beau rappel d'intérêt national des liens économiques et géographiques entre toutes les régions de notre grand pays, en particulier l'importance de cette province des Prairies ainsi que de la sécurité nationale et la sécurité économique de tout le pays. C'était un excellent message d'unité de votre part à tous.

Nous allons passer à notre premier intervenant, M. Malette, qui dispose de six minutes.

Gaétan Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur Boutziouvis, certains d'entre vous ont dit que le Canada est un exportateur nucléaire. Cependant, ce qui semble être l'une de nos grandes caractéristiques, c'est que le monde entier nous fait confiance. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Sam Boutziouvis: Bien sûr. Nous entretenons des relations depuis plus de 50 ans avec des pays comme la Corée, la Chine, la Roumanie et l'Argentine, où il existe déjà des réacteurs CANDU, que nous sommes en train de remettre à neuf. Partout où nous allons, monsieur, il est question de la création de relations qui dureront plus de cent ans avec ces pays afin de remettre à neuf ces réacteurs, de prolonger leur cycle de vie et de vendre plus de réacteurs CANDU.

C'est ce que nous disent constamment ces pays: nous voulons faire partie de l'écosystème CANDU. Nous voulons une plus grande localisation. Nous voulons que vous formiez nos travailleurs. Nous voulons faire partie du système CANDU. Nous voulons en profiter davantage sur le plan de l'économie et de la création d'emplois. Ces pays cherchent à augmenter leur production

d'électricité propre. Ces pays, comme la Pologne et la Turquie, où nous nous trouvons actuellement, et aussi l'Argentine, cherchent à faire du Canada un partenaire et un allié de confiance. Nous avons célébré cette semaine le 50^e anniversaire de notre relation avec la République de Corée du Sud. Nous cherchons à établir un partenariat plus étroit avec ce pays, tant à l'intérieur de ses frontières, pour remettre à neuf les réacteurs et en construire davantage, qu'à l'extérieur, pour étendre nos partenariats à l'étranger.

On nous fait confiance. Nous sommes les bienvenus. Nous apportons l'expertise nécessaire. Nous sommes prêts à suggérer des efforts de localisation en matière de formation. Nous avons une excellente facilité de crédit à l'exportation qui soutient grandement les technologies canadiennes et, en particulier, le nucléaire. Nous avons un service de délégués commerciaux qui est d'une importance capitale alors que nous sommes à la recherche de partenaires et de pays qui s'intéressent à la technologie canadienne CANDU.

La technologie CANDU a fait ses preuves. Elle a fait ses preuves grâce à l'exploitation des réacteurs au Canada et dans le monde, et en particulier en Roumanie. Si vous me le permettez, puisque Cernavoda 2 est l'un des meilleurs réacteurs au monde, je dirai que des clients potentiels, qui viennent en particulier des pays d'Europe de l'Est, se rendent à Cernavoda pour visiter le réacteur afin de voir par eux-mêmes ce à quoi l'avenir pourrait ressembler pour leur pays.

Merci.

Gaétan Malette: Je vous remercie.

Bien sûr, nous sommes un chef de file mondial, et nous devons le demeurer. Étant l'un des principaux producteurs d'énergie nucléaire au monde, comment pourrions-nous tirer davantage parti de nos capacités nucléaires afin de répondre à une demande mondiale qui est en pleine croissance, tout en maintenant notre souveraineté énergétique?

Sam Boutziouvis: Merci, monsieur.

Je vais utiliser une expression éculée: il nous faut une approche de type Équipe Canada. Il n'y a aucun pays, aucun vendeur et aucun acheteur d'une technologie qui ne souhaite pas la participation ou la présence du gouvernement du Canada. Nous devons agir avec le gouvernement du Canada, en collaborant.

Cela inclut... J'ai oublié de le mentionner, et je m'en excuse. Nous avons un système de réglementation de calibre mondial qui est fondé sur des principes et pour lequel la demande est très forte dans chaque pays où nous vendons des réacteurs CANDU. Des consultations sont déjà en cours avec notre organe de réglementation afin d'en apprendre davantage sur les codes et les normes et sur le fonctionnement des systèmes de sécurité entourant cette technologie qui a largement fait ses preuves.

Il faut une approche de type Équipe Canada avec la chaîne d'approvisionnement en place. De plus, en raison de l'incroyable demande dont mes deux collègues ont parlé et que je n'ai pas manqué de confirmer, tout le monde devra mettre la main à la pâte afin de répondre à la demande canadienne et à la demande internationale pour de grands réacteurs nucléaires conventionnels.

Je pense que nous sommes tous en mesure de relever ce défi.

• (1605)

Gaétan Malette: Très bien, merci.

J'ai une dernière question. Nous sommes un chef de file, et le plus difficile, c'est toujours de le demeurer. Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour soutenir davantage le développement de l'énergie nucléaire au pays?

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Vous avez 25 secondes pour répondre.

Sam Boutziouvis: Pardon, je suis bavard, madame la présidente.

Comme George l'a souligné, les crédits d'impôt à l'investissement ont été d'une grande aide, alors je vais simplement revenir sur ce que j'ai dit. Un cadre nucléaire national et un écosystème nucléaire solide contribuent à soutenir l'utilisation de l'énergie nucléaire à l'étranger. Ensuite, le meilleur moyen d'assurer un succès durable sur la scène internationale, c'est une approche de type Équipe Canada, que les ministres et les parlementaires appuient par l'entremise du Service des délégués commerciaux à l'étranger.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci.

La parole est à Mme McKelvie pour les six prochaines minutes.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, madame la présidente.

Ma première série de questions s'adresse à M. Austin.

La mine de Cigar Lake est vraiment époustouflante. C'est un gisement géologique tout à fait épatant. Nous avons beaucoup de chance qu'il soit sur notre territoire. Quelle est son importance pour nos besoins nationaux en uranium, ainsi que pour nos besoins à l'échelle mondiale?

Que devrions-nous faire pour établir un équilibre entre le besoin de le conserver pour nous-mêmes et le besoin de le vendre à l'étranger?

Dale Austin: La mine de Cigar Lake est vraiment géniale. C'est un dépôt époustouflant. Cameco exploite deux des plus grandes mines d'uranium de haute qualité au monde, à Cigar Lake et à McArthur River. On produit environ 30 millions de livres par année grâce à ces deux mines.

Nous sommes un pays commerçant et nous devons donc vendre cet uranium partout dans le monde. Il s'agit d'un système d'approvisionnement mondial. Le Canada est le deuxième plus grand producteur d'uranium au monde. Des pays du monde entier comptent sur nous. Devons-nous tout garder pour nous? Nous disposons de réserves plus que suffisantes pour alimenter tous les réacteurs que nous aimerions construire, que Sam aimerait construire et que GE Vernova aimerait construire. Ce ne sera pas un problème.

Ce qu'il faut tenter de comprendre, c'est qu'avec l'augmentation de la demande mondiale d'uranium, nous nous attendons à ce que cette demande commence à s'intensifier vers le milieu des années 2030. Comment y répondrons-nous? Que devons-nous faire pour nous assurer que les mines d'uranium seront en activité lorsque la demande se fera sentir sur le marché? Nous ne voulons pas répondre à cette demande en amont parce que cela détruirait la valeur de la ressource, mais nous tenons à nous assurer que cette ressource sera disponible lorsque la demande commencera à se faire sentir.

Ici même, au Canada, l'Ontario considère construire entre 10 et 12 grands réacteurs nucléaires, dont la mise en service commencerait au milieu des années 2030. Nous établirons des projections afin de nous assurer qu'il y a suffisamment d'uranium disponible pour répondre à cette demande.

Jennifer McKelvie: L'exploitation de l'énergie nucléaire est présentée comme un vecteur de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. En tant qu'entreprise, comment Cameco s'inscrit-elle dans cette démarche? Quels sont vos projets en matière de décarbonisation et de réduction de l'utilisation des combustibles fossiles, alors que vous développez votre production d'uranium?

Dale Austin: Si j'ai bien compris, la question est de savoir ce que nous faisons pour réduire notre propre empreinte carbone. Il s'agit d'une excellente question.

Actuellement, nous travaillons en collaboration avec la province de la Saskatchewan, qui vient d'annoncer la mise en place d'une liaison électrique nord-sud qui nous permettra de nous alimenter en électricité. Pour l'instant, bon nombre de nos mines fonctionnent au propane; nous étudions donc les moyens de passer à l'électricité.

Il va sans dire que nous étudions actuellement les technologies des microréacteurs et leur potentiel. Je dirais que nous n'en sommes qu'aux tout premiers stades, mais il existe certainement des possibilités pour que les microréacteurs desservent non seulement nos sites miniers du Nord de la Saskatchewan, mais aussi, à terme, fournissent de l'électricité à nos communautés partenaires du Nord.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le gouvernement de la Saskatchewan est actuellement en train de décider s'il convient ou non d'intégrer l'énergie nucléaire à faible émission de carbone au réseau électrique, ce qui contribuera évidemment à réduire les émissions, d'autant plus que cette énergie commencera à remplacer le charbon dans le réseau de la Saskatchewan.

• (1610)

Jennifer McKelvie: Voilà qui est formidable à entendre.

Monsieur Christidis, j'avoue ne pas être très calée en physique nucléaire, mais je prends l'exemple de la fission et de la fusion. En ce qui concerne la fusion, pourriez-vous nous parler de certains des investissements actuellement consacrés à la recherche dans ce domaine?

George Christidis: Le Canada a les moyens d'observer l'évolution de ce secteur. La question est de savoir quelle technologie de fusion s'imposera. Il existe une certaine concurrence sur le marché. Le volet « combustible à l'eau lourde et au tritium » issu des réacteurs CANDU constitue un élément majeur de l'opportunité dont dispose le Canada pour s'appuyer sur cette base et explorer cette voie.

Le Canada est très bien placé dans la mesure où de nombreuses entreprises du secteur nucléaire et de leurs chaînes d'approvisionnement s'intéressent au potentiel de la fusion, mais celle-ci est encore un peu lointaine.

Si je peux revenir un peu en arrière, si cela ne vous dérange pas, sur certaines des questions que vous avez posées à M. Austin et à M. Boutziouvis, je tiens à réaffirmer l'importance des décisions qui doivent être prises dès maintenant. La fusion sera une technologie formidable à l'avenir. Nous ne savons pas encore à quoi ressemblera cet avenir. Ce secteur va devoir se structurer et se développer. Ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui, c'est la nécessité de prendre des décisions importantes concernant le cadre réglementaire, le volet financier, le crédit d'impôt pour les investissements informatiques. Cette réflexion nous permettra de renforcer le secteur essentiel des infrastructures énergétiques.

À un moment critique où nous sommes confrontés à une récession et à des incertitudes en matière de sécurité nationale et de sécurité énergétique, ce secteur va créer des emplois et favoriser l'innovation, mais notre cadre réglementaire doit être prêt, tout comme notre environnement financier, notre main-d'œuvre, et nos chaînes d'approvisionnement.

Je sais que cela revient un peu à faire un détour, mais je tiens vraiment à souligner l'importance de ce point. C'est pourquoi nous attendons avec impatience que le gouvernement mette en place une stratégie en matière d'énergie nucléaire.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Je vous remercie.

Madame McKelvie, voilà qui conclut votre temps de parole.

Jennifer McKelvie: Merci, madame la présidente.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): On pourrait presque penser qu'une stratégie mise en place en fin d'année risque d'arriver trop tard. Bien entendu, nous allons tous faire notre part ici pour continuer à travailler ensemble et essayer de faire avancer les choses.

Sur ce, nous allons à présent céder la parole à M. Simard pour un maximum de six minutes.

[Français]

Mario Simard: Merci, madame la présidente.

Messieurs, j'ai quelques interrogations. N'allez pas penser que j'ai une idée préconçue au sujet du nucléaire, mais je vais vous faire part de certaines préoccupations tout à fait légitimes. Regardons ça ensemble.

Monsieur Christidis, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé du cadre réglementaire. Est-ce que vous avez indiqué que vous souhaitiez que les évaluations d'impact du nucléaire soient moins restrictives? Il me semble que je vous ai entendu dire ça tout à l'heure. Est-ce possible?

[Traduction]

George Christidis: Il s'agit d'une question très importante, et je tiens donc à être tout à fait clair. Il s'agit d'éviter tout double emploi et de s'assurer qu'il n'y ait qu'un seul organisme de régulation au sein de... Cela figure dans le dossier de consultation présenté par le gouvernement. Le volet sécuritaire est absolument essentiel, car après tout, notre secteur repose sur l'acceptabilité sociale. Nous souhaitons vivement disposer d'un organisme de réglementation fort et indépendant, mais nous avons besoin de certitudes quant au processus et à la prise de décisions en temps opportun.

Pour parler franchement, compte tenu de l'histoire récente des infrastructures énergétiques au Canada dans différents secteurs, il est nécessaire que les organismes de réglementation nous offrent certaines garanties. Il n'est pas surprenant qu'il y ait de l'uranium, de la potasse, et ainsi de suite. Nous avons besoin de...

• (1615)

[Français]

Mario Simard: Merci. Je comprends.

Donc, vous ne voulez pas qu'il y ait un chevauchement des évaluations d'impact. Selon vous, il devrait y avoir seulement une évaluation. Devrait-elle être faite par le fédéral?

[Traduction]

George Christidis: Je tiens à rappeler que le secteur nucléaire relève de la compétence fédérale.

[Français]

Mario Simard: Oui.

[Traduction]

George Christidis: Et il faut absolument que ce soit le cas. La CCSN est un organisme de réglementation spécialisé. Il s'agit d'une instance indépendante...

[Français]

Mario Simard: Je comprends.

[Traduction]

George Christidis: Nous estimons que l'agence chargée de l'analyse d'impact devrait être présente.

[Français]

Mario Simard: J'ai un conseil personnel à vous formuler.

Le nucléaire suppose certains risques, que vous connaissez aussi. Si vous parlez à quelqu'un de ma génération, vous verrez que, ce que nous gardons à l'esprit, c'est Tchernobyl et ses torts environnementaux irrécupérables. Demander un allègement des évaluations d'impact, à mon avis, n'est pas une bonne idée. Je vous le dis en tant que politicien. Je pense que vous allez voir une levée de boucliers plus importante que le gain que vous allez faire.

Pourquoi est-ce que je pense ça? Vous avez peut-être vu, comme moi, la récente décision qu'une juge a rendue quant à la gestion des déchets à Chalk River. Lorsqu'il est question d'énergie nucléaire, les gens n'ont pas les connaissances techniques, mais ils ont quand même des réticences, parce que le nucléaire peut supposer des répercussions environnementales considérables sur la santé des gens.

À mon avis, venir devant un comité de la Chambre des communes et demander un allègement des évaluations d'impact n'est pas judicieux, du point de vue des communications. Il est possible de trouver des aménagements, mais il reste que, dans l'esprit d'une majorité de personnes au sein de la population, un danger est associé à l'énergie nucléaire.

Je vous dis ça de façon tout à fait amicale. Tout ce que nous cherchons ici, c'est de nous assurer que le Canada et le Québec sont viables sur le plan énergétique. Si on veut aller de l'avant et donner cours à certains projets, qui ne se feront peut-être pas au Québec s'il s'agit du nucléaire, il faut y réfléchir. C'est dans l'intérêt collectif. Or, je le dis dans l'intérêt collectif aussi, je ne pense pas que ce soit une bonne avenue pour vous que de demander une réduction des évaluations d'impact.

[Traduction]

George Christidis: Madame la présidente, si vous me le permettez, je tiens à être tout à fait clair. Personne ne parle de supprimer quoi que ce soit: il s'agit simplement d'éviter les doublons entre les différents organismes de réglementation. La question porte sur la mise en place d'un organisme d'évaluation d'impact au sein du...

[Français]

Mario Simard: Est-ce qu'il y a un chevauchement des évaluations, présentement? C'est ce que je voudrais comprendre.

[Traduction]

George Christidis: La recommandation que nous formulons — et nous pourrions bien entendu vous transmettre le mémoire que nous avons rédigé — porte sur la reconnaissance de la Loi sur l'évaluation d'impact ou sur son application au sein de la CCSN, en tant qu'organisme de réglementation central.

[Français]

Mario Simard: Oui, je comprends.

[Traduction]

George Christidis: Nous serions ravis de vous transmettre notre mémoire.

[Français]

Mario Simard: D'accord. Je vous présentais la chose comme je l'avais comprise.

J'aimerais revenir sur un deuxième élément.

Des programmes fédéraux permettent d'obtenir des allègements fiscaux et certains crédits d'impôt. Or, quand je regarde la distinction entre les coûts d'un projet nucléaire et ceux d'un projet d'énergie intermittente, qu'il s'agisse d'énergie éolienne ou d'énergie solaire, je vois une disproportion énorme. Ça veut dire que, au bout du compte, la disproportion du crédit d'impôt est énorme aussi.

Si vous disiez qu'une compagnie comme Hydro-Québec pouvait avoir un crédit d'impôt pour la construction d'un barrage, ça représenterait des coûts gigantesques. C'est un mauvais exemple, puisque Hydro-Québec ne paie pas d'impôt au gouvernement fédéral, mais c'est pour vous dire que ce sont des proportions énormes.

Si on accorde ces mêmes avantages à des projets nucléaires, ça risque d'accaparer de l'argent public de façon considérable. J'ai donc une petite réticence à cet égard, d'autant plus qu'on sait que les projets éoliens et solaires qui ont des stratégies de stockage par batteries avancent très rapidement.

Est-ce que nous devons mettre toutes nos ressources dans le même panier, en l'occurrence le panier du nucléaire?

• (1620)

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci à mon collègue. Bien sûr, c'était son tour de parole, je ne l'ai donc pas interrompu.

[Français]

Mario Simard: Je vais lui laisser le temps de répondre tantôt. Je ne suis pas mesquin à ce point.

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Nous avons dépassé le temps imparti. J'allais demander à nos invités de donner suite à cette séance en nous faisant parvenir des mémoires écrits détaillés.

Mes collègues souhaiteraient-ils laisser le témoin répondre, puisque c'est M. Simard qui a lancé la discussion?

[Français]

Mario Simard: Je peux lui laisser du temps à mon prochain tour.

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Monsieur Christidis, vous pouvez répondre brièvement, puis transmettre au Comité d'avantage de renseignements par écrit pour replacer le tout dans son contexte.

George Christidis: Notre position de base est que, tout d'abord, les différents secteurs de l'énergie doivent pouvoir bénéficier du crédit d'impôt à l'investissement, et que toutes les technologies propres ont un rôle à jouer.

Le secteur nucléaire permet de créer un nombre important d'emplois bien rémunérés. Une partie de la réponse réside dans les investissements réalisés, que ce soit par le biais du crédit d'impôt à l'investissement ou de différents programmes. Les secteurs de l'éolien et du solaire ont évidemment un rôle à jouer, mais ce ne sont que des technologies d'appoint.

Si je peux me permettre, il suffit de jeter un œil à l'histoire récente de l'Allemagne.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci. Je vous invite bien entendu à développer ce point dans votre mémoire.

Nous allons à présent céder la parole à M. Malette pour un maximum de cinq minutes.

Gaëtan Malette: Monsieur Christidis, ne vous inquiétez pas: il me reste encore cinq minutes, et j'ai quelques questions intéressantes à vous poser.

Monsieur Austin, c'est vous l'expert, et le nucléaire est un sujet très complexe. Vous avez évoqué le rôle crucial de l'uranium, et le fait que nous disposons de réserves importantes. Vous avez également décrit le processus d'enrichissement de l'uranium. Je sais que vous ne disposerez que d'environ cinq minutes, mais je vais vous poser une longue question à développement.

Pour nous éclairer, pourriez-vous nous expliquer le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement, nous indiquer où se situent les pénuries et où nous devons investir, et aborder brièvement la question de l'enrichissement de l'uranium?

Dale Austin: Oui, avec plaisir.

Il faut compter environ 18 à 24 mois entre le moment où nous extrayons l'uranium et celui où il est utilisé dans un réacteur nucléaire. Nous extrayons et traitons l'uranium dans le Nord de la Saskatchewan. Cet uranium est ensuite acheminé à Blind River, en Ontario, pour y être raffiné et purifié. Il est ensuite acheminé vers notre usine de conversion de Port Hope, en Ontario, où il est transformé en deux produits distincts: le dioxyde d'uranium, que nous utilisons comme combustible pour les réacteurs CANDU, et l'hexafluorure d'uranium. Ces produits sont ensuite expédiés vers l'étape suivante du cycle du combustible, à savoir l'enrichissement de l'uranium. À ce stade, ils sont transformés en combustible nucléaire et assemblés en grappes de combustible.

Bref, voilà un résumé du cycle du combustible nucléaire.

Gaëtan Malette: Avant de poursuivre, j'aimerais savoir où a lieu exactement l'enrichissement de l'uranium.

Dale Austin: À l'heure actuelle, l'enrichissement de l'uranium est pratiqué dans sept pays. Je vais vous les citer. Il est pratiqué en Russie et en Chine, mais si l'on exclut ces deux pays, les pays qui pratiquent l'enrichissement à des fins commerciales sont la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis.

À l'heure actuelle, plus de 30 pays dans le monde disposent d'un programme nucléaire civil. Ces cinq usines d'enrichissement fournissent du combustible à ces 30 pays. Il est à noter que tous les pays dotés d'un programme nucléaire civil ne disposent pas pour autant de capacités d'enrichissement.

Gaétan Malette: Et quand est-il du Canada? Possédons-nous une capacité d'enrichissement de l'uranium?

Dale Austin: Non, le Canada ne dispose pas actuellement de capacités en matière d'enrichissement de l'uranium.

Gaétan Malette: Mais devrions-nous aller en ce sens? Je suppose que cela fait partie de la stratégie future. Que devons-nous faire, en tant que gouvernement fédéral?

Dale Austin: Devrions-nous aller en ce sens? Eh bien, cela va dépendre en grande partie des résultats d'une analyse de rentabilisation.

Je rappelle que Cameco est une société cotée en bourse. Comme je l'ai indiqué dans mon intervention, nous disposons d'une technologie liée à l'uranium que nous nous efforçons actuellement de mettre en place.

L'enrichissement de l'uranium ne verra le jour au Canada que s'il existe une analyse de rentabilité justifiant cette activité, et cette analyse repose sur la construction d'un nombre important de réacteurs à eau ordinaire sur notre territoire. Même dans ce cas, je dirais qu'il s'agit d'un projet d'enrichissement à long terme. Le gouvernement fédéral devrait déployer des efforts considérables pour apporter les modifications nécessaires aux politiques, à la réglementation, et aux traités afin que le pays puisse se lancer dans l'enrichissement de l'uranium. La complexité du processus ne devrait pas nous décourager, et après tout, le Canada est déjà parvenu à déployer de multiples réacteurs à eau ordinaire.

Comme je l'ai dit, nous disposons de capacités d'enrichissement de l'uranium auprès de partenaires fiables en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. D'ailleurs, Cameco collabore au quotidien avec des entreprises étrangères d'enrichissement de l'uranium dans le cadre de ses activités commerciales.

• (1625)

Gaétan Malette: Nous essayons de penser à l'avenir. On ne sait jamais ce qui va arriver. Nous avons un manque à gagner à cet égard. De quel genre d'investissement aurions-nous besoin? Est-ce que cela doit se faire sur une période de 10 ans ou de 15 ans?

Dale Austin: Il faudrait un investissement en temps et en efforts de la part du gouvernement fédéral pour que le Canada devienne un pays produisant de l'uranium enrichi. Il faudra investir dans les réacteurs à eau légère pour que cela puisse être vraiment rentable de le faire. Dans le cas de Cameco, il faudrait s'assurer que les éventuels bénéfices justifient un investissement de plusieurs milliards de dollars dans une usine d'enrichissement.

Gaétan Malette: Merci.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Je vous remercie de cette série de questions.

Contrairement à ce qui s'est passé à la dernière réunion, je vais garder mon sang-froid cette fois-ci.

Nous allons passer à M. St-Pierre pour une période de cinq minutes.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, madame la présidente. Merci de garder votre calme. Je vous en suis reconnaissant.

[Français]

Je remercie les témoins.

Si vous me le permettez, je vais vous poser mes questions en français.

Ma première question s'adresse à M. Christidis.

Comment l'augmentation de la tarification du carbone industriel pourrait-elle profiter à l'industrie nucléaire?

[Traduction]

George Christidis: Puis-je vous demander un éclaircissement? Je ne suis pas certain d'avoir bien compris la question. Je suis désolé.

Eric St-Pierre: Je vais essayer de la reformuler.

Quelle incidence la tarification du carbone industriel a-t-elle sur l'industrie nucléaire? En quoi cette tarification peut-elle profiter à l'industrie nucléaire?

George Christidis: Lorsqu'il y a un prix sur le carbone et qu'on s'efforce de réduire les émissions, toutes les technologies propres et non émettrices, y compris le nucléaire, voient leurs perspectives de croissance s'améliorer d'autant. On le constate pour l'hydroélectricité et les énergies renouvelables. Le nucléaire ferait partie de ces technologies, car il vise également à réduire ces émissions, et ce, bien sûr, s'il y a un prix à payer.

J'ajouterais dans ce contexte que nous nous éloignons de plus en plus d'une conversation qui porterait uniquement sur le carbone. Nous constatons au sein de l'industrie, notamment pour des considérations liées à la sécurité nationale, une volonté plus sentie d'offrir une source d'énergie stable et fiable qui procure d'importants avantages du point de vue de la cohésion économique et sociale. Il s'agit désormais, d'une part, de réduire les émissions grâce à la tarification du carbone et, d'autre part, de chercher de plus en plus à favoriser la fiabilité, la création d'emplois et la croissance économique.

Eric St-Pierre: Notre gouvernement a dévoilé il y a quelques semaines sa stratégie ayant pour objectif de doubler la capacité du réseau électrique d'ici 2050.

Pouvez-vous nous parler du rôle du nucléaire dans ce contexte?

George Christidis: C'est exactement là où je veux en venir, alors je vous remercie de cette question.

Sans les technologies nucléaires de toutes dimensions, il sera très difficile d'atteindre ces objectifs très ambitieux. Il y a eu des gouvernements au pays, mais aussi à l'échelle internationale, qui ont tenté d'obtenir un tel résultat sans recourir au nucléaire, mais qui se sont retrouvés à dépendre dans une proportion de 70 % de l'importation de gaz naturel russe — comme ce fut le cas pour l'Allemagne, par exemple.

Il y a une conversation à avoir sur le rôle important des différentes technologies que l'on peut combiner pour en arriver à la solution optimale dans chaque province de telle sorte qu'elle puisse atteindre ses objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Nous avons toujours soutenu que toutes les sources d'énergie ont un rôle à jouer, ce qui inclut bien évidemment le nucléaire. Nous nous considérons comme un partenaire très solide dans le cadre de ces efforts.

Eric St-Pierre: Monsieur Christidis, il y a quelques années, il était beaucoup question des petits réacteurs modulaires. Pouvez-vous nous fournir des données à ce sujet? Où en est rendue l'adoption de cette technologie au Canada? Pouvez-vous nous dire comment les petits réacteurs modulaires ont pu faire leur place sur le marché canadien au cours des dernières années? Avez-vous des données ou des rapports que vous pouvez soumettre au Comité et qui traitent du rôle actuel et projeté des petits réacteurs modulaires au sein de notre économie?

• (1630)

George Christidis: Je pourrai certes vous transmettre de plus amples renseignements à ce sujet.

Très rapidement, quatre petits réacteurs modulaires sont en construction à Darlington par Ontario Power Generation et ses partenaires. SaskPower en construit quatre autres en Saskatchewan. Ils ont suivi un processus pour trouver un emplacement à cette fin, le tout devant être approuvé par les autorités réglementaires. L'Alberta a lancé un exercice de consultation concernant les technologies nucléaires de toutes tailles. Je dois ajouter que les grandes centrales nucléaires font maintenant partie intégrante de la gamme de solutions prises en considération à l'échelle nationale.

Les projets de petits réacteurs modulaires en Ontario et en Saskatchewan sont liés à ceux réalisés en Pologne et en Europe de l'Est, où l'on envisage de travailler avec la chaîne d'approvisionnement canadienne pour explorer tout l'éventail de ces possibilités. C'est une composante de notre secteur qui se démarque par sa vigueur et par sa croissance soutenue.

Eric St-Pierre: On sait que les communautés autochtones sont souvent éloignées. Elles paient des prix très élevés pour se faire livrer du diésel. Quel rôle les petits réacteurs modulaires pourraient-ils jouer dans la souveraineté énergétique des communautés autochtones au Canada?

George Christidis: Je vous remercie de la question.

On pourrait dire que les communautés autochtones vont examiner les possibilités offertes par les technologies nucléaires pour déterminer si elles répondent à leurs besoins et correspondent à la manière dont elles perçoivent la réalité qui leur est propre. Nous serions d'avis que les petits et les très petits réacteurs pourraient faire partie des types de technologies dont les Premières Nations pourraient envisager l'adoption pour la suite des choses.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci, messieurs. Vous avez terminé juste à temps.

Nous passons maintenant à notre collègue, M. Simard, pour une période de deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Merci, madame la présidente.

Monsieur Christidis, je suis désolé, je ne voulais pas vous bousculer tout à l'heure. Je demeure quand même perplexe lorsqu'il est question d'énergie nucléaire.

J'ai cherché tantôt une étude qu'on nous avait déjà présentée lors d'une séance du Comité. Je pense que c'est une étude réalisée par Hatch. Je n'ai pas retrouvé l'étude, mais, dans de vieilles notes que j'avais, j'ai vu que le coût de l'énergie solaire est de 2,5 à 10 ¢ par kilowattheure; pour l'énergie éolienne, c'est de 3 à 12 ¢ du kilowattheure; pour l'énergie hydroélectrique, c'est de 3 à 10 ¢ du kilowattheure. Or, dans le cas de l'énergie nucléaire, on parle de 10 à 22 ¢ du kilowattheure. C'est donc un investissement quand même assez important dès le départ, et c'est sans compter la gestion des déchets.

Je sais qu'il y a des défis concernant les sources d'énergie intermittentes comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne, mais les capacités de stockage avancent quand même assez rapidement. Les Chinois sont d'ailleurs en train d'en faire la démonstration.

Je comprends ce que vous me dites à propos des emplois, mais, à long terme, est-ce que l'investissement dans le nucléaire en vaut la peine?

[Traduction]

George Christidis: Je vous remercie de la question.

Vous avez mentionné la Chine, et ce pays construit actuellement 60 réacteurs nucléaires. Sur la scène internationale, les pays qui ont besoin de plus d'électricité pour réduire leurs émissions ont tous intégré le nucléaire.

En ce qui concerne le prix du nucléaire, je dirais que la situation varie pour ainsi dire d'une région à l'autre. En Ontario, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité obtient des mises à jour horaires sur le coût de l'électricité et sur sa provenance.

Je pourrais vous fournir l'adresse de leur site Web qui montre bien que le nucléaire est tout à fait concurrentiel.

[Français]

Mario Simard: C'est ce que j'aimerais que vous transmettiez au Comité. Si vous pouviez donner au Comité des chiffres qui démontrent que le nucléaire peut être compétitif, nous pourrions les insérer dans notre rapport.

Ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, c'est plutôt l'inverse: lorsqu'on développe un projet nucléaire, on ne contrôle pas les coûts, ceux-ci sont élevés et la gestion des déchets est incertaine. Si vous pouviez nous transmettre des informations qui contredisent ça, nous pourrions en tenir compte dans l'élaboration de notre rapport.

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci, messieurs.

George Christidis: Je serais heureux de... madame la présidente.

Ce sont les projets de remise en état qui ont la cote en Ontario. Les 26 milliards de dollars consacrés à cette fin ont été dépensés dans le respect des délais et du budget.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Nous avons dépassé de quelques secondes le temps prévu. Je voulais simplement m'assurer que M. Simard termine ses questions.

Je vous invite tous à nous transmettre vos réponses par écrit.

Nous allons maintenant passer à M. Malette pour une période de cinq minutes.

Gaétan Malette: Merci, madame la présidente.

Monsieur Christidis, nous avons traité de sécurité. Vous avez parlé d'un organisme de réglementation unique. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet et nous indiquer ce que le gouvernement pourrait faire pour faciliter les choses?

• (1635)

George Christidis: Nous pouvons vous faire part en détail de nos points de vue qui sont tout ce qu'il y a de plus clairs concernant la réglementation.

Dans l'ensemble, il faut que toutes les industries, dans leurs cadres réglementaires respectifs, puissent bien comprendre le processus à suivre, les échéanciers à respecter, la nécessité de réduire les chevauchements et l'importance accordée à la sécurité. Dans cet environnement où, il faut bien le dire, il existe un besoin criant d'industrialisation, d'emplois et d'investissements, le régime réglementaire sera très important pour attirer des investissements et atteindre des objectifs climatiques, énergétiques et sociaux.

C'est une tendance mondiale suivant laquelle tous les régimes de réglementation, que ce soit en Europe, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou en Asie, tiennent compte d'une combinaison de ces facteurs pour atteindre de multiples objectifs.

Sam Boutziouvis: Excusez-moi, madame la présidente. Puis-je avoir 30 secondes?

Monsieur Malette, si vous me le permettez, je vais présenter les choses le plus simplement possible. La Commission canadienne de sûreté nucléaire est une autorité de calibre mondial. Auparavant, c'est elle qui effectuait ces évaluations. On devrait lui permettre de le faire à nouveau. La Commission est l'organisme de réglementation du cycle de vie qui convient pour le nucléaire.

Il est tout à fait logique que le Comité et le gouvernement envisagent un regroupement du point de vue de la réglementation, car, premièrement, la réglementation du cycle de vie et les transitions harmonieuses sont extrêmement importantes dans ce contexte et, deuxièmement, il faut éviter autant que possible le dédoublement des efforts en la matière.

Pour revenir au premier point, la Commission canadienne de sûreté nucléaire devrait être l'organisme de réglementation du cycle de vie du nucléaire.

Gaëtan Malette: Merci.

Monsieur Christidis, vous avez parlé de médecine nucléaire. Je crois me souvenir qu'il y a eu une crise il y a probablement 10 ou 15 ans, alors que je siégeais au conseil d'administration de mon hôpital. Ne s'agissait-il pas de Chalk River? On finit par l'oublier, mais quelle est l'importance du nucléaire en médecine?

George Christidis: Je vous remercie de la question.

C'est très important. L'un des grands avantages de l'industrie nucléaire canadienne et des réacteurs utilisés à Darlington et à Bruce, c'est que ces réacteurs CANDU génèrent des isotopes médicaux qui sont utilisés pour un certain nombre d'interventions en médecine nucléaire — la lutte contre les cancers et différents autres actes médicaux — à un point tel que ces isotopes en sont venus à susciter beaucoup d'intérêt à l'échelle internationale, y compris de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique, une organisation basée à Vienne.

L'industrie nucléaire a notamment comme avantage de favoriser l'innovation dans différents secteurs — matériaux de pointe, médecine, etc. En conséquence, bien des pays et des provinces consi-

dèrent la technologie nucléaire comme la pièce maîtresse de leur démarche d'innovation.

Gaëtan Malette: Je veux revenir sur l'enrichissement de l'uranium. Ici, à la Chambre des communes, on parle beaucoup de rendre le Canada autosuffisant. Dans chaque industrie, il arrive trop souvent que nous exportions nos produits avant d'en faire plus avec eux.

Cet enrichissement de l'uranium pourrait-il éventuellement se traduire pour nous par de nouvelles exportations? Qu'attendons-nous du gouvernement? Est-il possible qu'un jour nous fassions de l'enrichissement d'uranium et que nous soyons complètement autonomes? Nous nous entendons bien avec nos alliés — vous avez mentionné la France —, mais il est toujours important d'être autosuffisant.

George Christidis: Je vous remercie de la question. Je ne sais pas si c'était à moi que vous l'adressiez, mais je peux aussi demander à mon collègue de vous répondre.

Le président de Cameco a récemment pris la parole devant la Chambre de commerce de la Saskatchewan — M. Austin et lui en savent beaucoup plus que moi sur la question —, et a notamment signalé que c'est peut-être une avenue que le Canada devrait commencer à explorer.

Je pense que M. Austin pourrait vous en apprendre un peu plus sur ce que cela pourrait vouloir dire. Je peux toutefois vous assurer que c'est une mesure importante que le gouvernement canadien devrait envisager. Il s'agit d'une initiative fondée sur les traités.

Je pense que M. Austin a peut-être quelque chose à ajouter.

Gaëtan Malette: Madame la présidente, avec votre permission...?

• (1640)

La vice-présidente (Shannon Stubbs): C'est malheureusement tout le temps que vous aviez.

Nous allons maintenant terminer nos échanges avec ce groupe de témoins, en accordant cinq minutes au secrétaire parlementaire, mais j'inviterais certes d'abord M. Austin à nous dire ce qu'il en est en répondant à une question à venir ou en nous fournissant une réponse écrite.

Nous allons passer au secrétaire parlementaire pour une période de cinq minutes.

[Français]

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur Christidis, je vais reprendre vos mots. Tout à l'heure, vous avez dit que, selon les calculs, on devrait ajouter environ 150 gigawatts de capacité de production au Canada, si j'ai bien compris.

Est-ce que votre association a fait des projections pour déterminer quelle proportion de ces 150 gigawatts devrait provenir du nucléaire, par rapport à d'autres méthodes de production d'électricité, pour que le Canada puisse répondre à ses aspirations?

[Traduction]

George Christidis: Je vous remercie de la question.

En effet, notre association a fait des recherches et a déterminé qu'il faudra environ 150 gigawatts pour répondre à la demande en énergie. Nous prévoyons que 115 de ces gigawatts proviendront du nucléaire. Nous pourrions certainement transmettre ce rapport au Comité.

Nous pourrions aussi vous soumettre, à titre documentaire, une étude sur la main-d'œuvre que nous avons réalisée.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Je crois que tous les membres du Comité seraient heureux de pouvoir en prendre connaissance.

[Français]

Claude Guay: Tout à fait, madame la présidente. J'aimerais beaucoup que cette information soit envoyée au Comité.

C'est drôle, parce que je suis plus vieux que mon collègue du Bloc québécois, et j'ai plus d'images en tête que celles de l'accident à Tchernobyl. Je sais que l'énergie nucléaire est utilisée partout dans le monde. Il s'agit d'un accident lié à une technologie utilisée par un certain pays. Je sais que vous offrez des technologies beaucoup plus sécuritaires pour les Canadiens. C'est vrai pour l'ensemble d'entre vous.

Les derniers sondages que j'ai vus indiquent que la population canadienne et la population québécoise sont de plus en plus ouvertes à l'énergie nucléaire. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour encourager les Canadiens à voir l'énergie nucléaire pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une source d'énergie propre? Vous l'avez tous mentionné, il s'agit d'une source d'énergie prévisible, durable et à faible émission, à un moment où nous essayons de réduire nos émissions. Alors, qu'est-ce qui pourrait être fait de plus, que ce soit par vous, par le gouvernement ou par nous tous ensemble?

[Traduction]

George Christidis: J'estime que l'opinion publique à ce sujet a davantage évolué que ce que vous pouvez croire. Ainsi, les jeunes de la nouvelle génération n'hésiteront pas à mettre le nucléaire de l'avant pour lutter contre les changements climatiques. Nous constatons une augmentation importante du nombre de personnes qui s'interrogent sur le rôle que peut jouer le nucléaire dans la lutte contre les changements climatiques... mais aussi dans la création d'emplois et les investissements. Je dois dire que le bilan de sécurité de l'industrie canadienne permet d'envisager avec beaucoup de confiance la mise en œuvre de cette solution.

Je sais qu'on parle souvent de Tchernobyl, ce qui est tout à fait compréhensible. Cependant, il est question ici d'une technologie désuète mise en service par un régime soviétique obsolète dont les mécanismes de réglementation avaient été abolis. Tout cela n'a rien à voir avec ce qui se fait actuellement.

Si vous me permettez de vous en dire un peu plus, j'aimerais souligner que le Japon est en train d'élargir la portée de son bouquet énergétique nucléaire. Je vous parle bel et bien du Japon, un pays qui a vécu une expérience très difficile avec le nucléaire, c'est le moins qu'on puisse dire, et qui se rend maintenant compte qu'il a absolument besoin des technologies nucléaires pour atteindre ses objectifs en matière de climat, de sécurité énergétique et d'innovation.

Je vais m'arrêter ici, mais ce serait ma réponse à cette question.

[Français]

Claude Guay: Merci beaucoup.

Monsieur Austin, la question que je vais vous poser sera probablement ma dernière, étant donné le temps qu'il me reste.

En tant que secrétaire parlementaire, je passe beaucoup de mon temps auprès de l'industrie minière. Je sais que, comme vous l'avez dit tout à l'heure, Cameco est un grand producteur d'uranium.

D'une part, quels sont vos défis?

D'autre part, quelles sont les occasions que vous avez d'en faire encore plus ou de faire les choses mieux?

• (1645)

[Traduction]

Dale Austin: Je vous remercie de la question...

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Il reste 19 secondes, mais voici ce qui va se passer. Je vais exercer ma prérogative de présidente et vous permettre de répondre à cette question.

Des députés: Oh, oh!

Dale Austin: Je ne sais pas trop si je dois vous remercier.

Quelles possibilités s'offrent à nous et quelles difficultés devrions-nous surmonter? Commençons par les possibilités qui sont exactement celles que mes deux collègues et moi-même vous avons fait miroiter aujourd'hui. L'avenir de l'énergie nucléaire au Canada est extrêmement prometteur. Il en va de même à l'échelle de la planète, et le Canada est bien placé pour en tirer parti.

Nous avons une chaîne d'approvisionnement pleinement fonctionnelle en minéraux critiques et en uranium à valeur ajoutée. Ce sont des ressources que nous avons ici même, au Canada. Nous avons de nombreuses technologies appartenant à des Canadiens que nous pouvons exporter dans le monde entier. Toutes ces technologies auront besoin d'uranium, et c'est de l'uranium que Cameco extrait en abondance dans le Nord de la Saskatchewan. C'est une occasion en or.

Quelles difficultés se dressent devant nous? Mes collègues et moi-même vous en avons parlé aujourd'hui. Il y a d'abord la main-d'œuvre. Comment allons-nous former les gens dont nous avons besoin pour extraire l'uranium de manière efficace et efficiente? Cameco a la chance d'avoir d'excellentes relations avec ses partenaires autochtones du Nord de la Saskatchewan. Ils veulent travailler dans nos mines. Leurs entreprises veulent soutenir nos activités minières. Nous sommes le plus grand employeur industriel d'Autochtones au pays. Comment pouvons-nous tirer parti de cette population qui est intéressée et disposée à travailler et à vivre dans le Nord, où elle réside d'ores et déjà?

Outre la main-d'œuvre, il y a la question de l'infrastructure du Nord. Lorsque le gouvernement fédéral parle de soutenir le Nord, il pense le plus souvent à la région située au nord du 60° parallèle. Il y a une bande d'intense activité économique juste au sud du 60° parallèle, là où se trouve la majorité de nos mines d'uranium. Nous avons besoin de routes, d'autoroutes et d'infrastructures pour transporter cette ressource, d'autant plus que nous allons devoir le faire en quantité nettement plus élevée. Comment allons-nous faire passer cette ressource du Nord de la Saskatchewan à l'Ontario, avant de l'expédier vers le reste du monde?

Ce sont les deux points que je soulignerais.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Je remercie tous les députés de leurs questions qui nous ont permis d'entendre ces importantes réponses.

Nous vous rappelons de bien vouloir effectuer un suivi en nous transmettant par écrit tout complément d'information pouvant nous être utile.

Chers collègues, c'est tout le temps que nous avons aujourd'hui avec ce groupe de témoins.

Je dois rappeler à tout le monde que notre prochaine réunion aura lieu le mardi 9 juin. Nous tiendrons alors une rencontre informelle d'une heure avec le comité britannique sur la sécurité énergétique et la carboneutralité, avant de reprendre l'étude en cours pendant la deuxième heure de séance. Veuillez également noter que les analystes auront besoin de vos recommandations pour le rapport sur l'exportation de l'énergie avant que la Chambre n'ajourne ses travaux pour l'été.

Merci à tout notre personnel de soutien, aux interprètes, aux greffiers et aux analystes, et merci de la patience de tout le monde face aux difficultés techniques que nous avons connues.

Monsieur le secrétaire parlementaire, nous vous écoutons.

Claude Guay: Ce ne sera rien de compliqué. Le greffier m'a dit quelque chose en tête-à-tête au sujet de l'étude sur la foresterie, et je voudrais qu'il en fasse part à l'ensemble des participants.

Le greffier du Comité (Jean-Luc Plourde): D'accord. Je ne m'attendais pas à le faire ici, mais...

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Eh bien, je suis la présidente, et je vous dis que vous n'êtes pas obligé de le faire si vous ne le voulez pas.

Des voix: Oh, oh!

Le greffier: Non, ça va.

Claude Guay: Je n'y voyais pas vraiment de gros problème.

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Comme je ne sais pas exactement ce que vous demandez, je voulais lui offrir la possibilité d'y échapper.

Le greffier: Comme certains d'entre vous le savent déjà, le rapport du groupe de travail sur l'industrie forestière a été rendu public

ce matin. Conformément à la motion adoptée par le Comité plus tôt au cours de la session, nous recevrons les deux coprésidents du groupe de travail sur la transformation du secteur forestier le 16 juin pendant une heure.

[Français]

Mario Simard: Madame la présidente, nous avons aussi toujours notre contentieux avec nos amis d'Enbridge, qui nous fuient. Ce sont des gens aussi sympathiques que nous. Je ne sais pas si M. le greffier peut nous dire où on en est rendu, mais, moi, je veux donner de l'amour aux gens d'Enbridge, je veux les entendre, je suis prêt.

Le greffier: Pour ce qui est de la question d'Enbridge, nous avons eu plusieurs communications avec ces gens. Je n'ai toujours pas de réponse de leur part. Donc, je continuerai de les contacter.

• (1650)

Mario Simard: Je sais que, souvent, ces grandes entreprises ont des firmes de communication qui suivent les comités. Il faudrait peut-être simplement leur indiquer qu'il est possible de les sommer à comparaître et que ça paraîtrait mal, dans les médias, d'être sommé à comparaître devant un comité de la Chambre des communes. Allons-nous arriver collectivement au bout de notre patience? Je pense que j'en suis très près.

[Traduction]

La vice-présidente (Shannon Stubbs): Merci, monsieur Simard. Je pense que c'est une discussion que nous devrions avoir en tant que membres du Comité, parce qu'il va de soi que je suis moi aussi en faveur de la transparence et que j'appuie donc cette motion. Je crois que nous pourrions débattre de cette question pour déterminer ce qu'il convient de faire. Je vous remercie de ce rappel.

Encore une fois, je veux remercier tout particulièrement les témoins qui sont venus à notre rencontre aujourd'hui de leur indulgence face à nos problèmes techniques et de l'aide qu'ils nous ont apportée.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>